

ACL - TARIFS VAULNAVEYS-LE-BAS - ANNEE 2023

Appliqués aux familles résidant à Vaulnaveys-le-bas. Ces tarifs tiennent compte de l'aide communale.

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	CENTRES DE LOISIRS A LA JOURNEE (repas compris)		CENTRES DE LOISIRS A LA DEMI-JOURNEE		
	Tarifs Vaulnaveys-le-Bas	Tarifs de base	Tarifs Vaulnaveys-le-Bas	Tarifs de base	Repas
- 300	14,40 €	19,40 €	6,70 €	9,70 €	4,10 €
301 - 450	16,80 €	21,80 €	7,90 €	10,90 €	4,50 €
451 - 800	18,50 €	23,50 €	8,75 €	11,75 €	4,90 €
801 - 1000	19,40 €	24,40 €	9,20 €	12,20 €	5,15 €
1001 - 1220	21,40 €	24,40 €	10,20 €	12,20 €	5,15 €
1221 - 1450	22,20 €	25,20 €	10,60 €	12,60 €	5,40 €
1451 - 1800	23,00 €	26,00 €	12,00 €	13,00 €	5,65 €
+ 1800	23,80 €	26,80 €	12,40 €	13,40 €	5,90 €

SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

Les Petites Maisons Club mercredis : ajouter 2 € par séance.

Club Vac. : 3-6 ans ou 7-12 ans : ajouter 8 € pour la semaine.

Le Clos d'Espies : Stage vacances : Gym, Poney, Biathlon et Cirque : ajouter 8 € pour la semaine.

Tous les autres stages sont gratuits mais nécessitent une réservation.

VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées le mercredi après midi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation / Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Skate / Petits Vélos / Danse-Percussions	Initiation à la programmation (le mercredi matin)
- 450	239,80 €	205,70 €	169,40 €	159,50 €
451 - 1220	273,90 €	235,40 €	198,00 €	178,20 €
1221 - 1800	306,90 €	264,00 €	225,50 €	195,80 €
+ 1800	341,00 €	293,70 €	254,10 €	214,50 €

Tarifs forfaitaires pour les 11 séances du 4^{ème} trimestre 2023.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Activités spécialisées proposées aux vacances d'Automne dans le cadre du centre de loisirs
les après midis

Quotient familial	Equitation : 5 séances (du 23 au 27/10)
- 450	109,00 €
450 - 1220	124,50 €
1221 - 1800	139,50 €
+ 1800	155,00 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection.

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024).

A NOTER : les règlements par chèques vacances et par CESU (uniquement papier) sont acceptés.

Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.

Les règlements par virement sont également possibles : se renseigner auprès de notre secrétariat.